

Non, Monsieur le Délégué à la sécurité routière, rouler sur une route dégradée n'est pas un gage de sécurité routière !

Interrogé à la radio sur l'état des routes, le Délégué interministériel à la Sécurité routière a expliqué que le mauvais entretien des routes était un faux problème, estimant que la vitesse était seule responsable de la survenue des accidents. Pourtant, et alors qu'un récent rapport commandé par le ministère des transports lui-même dresse un bilan alarmant de l'état calamiteux du réseau routier, les chiffres sont têtus, et indiquent que les infrastructures sont impliquées dans 40 % des accidents mortels !



En considérant que la vitesse constitue le seul facteur de production des accidents et que l'état du réseau routier ne constituait pas un réel problème - voire une solution de sécurité routière ! - la « Sécurité routière » passe un cap supplémentaire dans la provocation.

Renversant complètement le problème de la sécurité sur les routes, le Délégué interministériel à la Sécurité routière ainsi déclaré que « *le vrai facteur de dangerosité en sécurité routière c'est la vitesse. (...) Quand les routes sont en mauvais état les gens roulent doucement* ».

Selon Emmanuel Barbe, le mauvais état du réseau routier serait donc même un gage de sécurité, puisqu'il oblige les conducteurs à rouler lentement, pointant opportunément du doigt le facteur « vitesse » en l'accusant de tous les maux.

Pire : en qualifiant l'état des routes en France de « *problème relatif en matière de sécurité routière* », le Délégué interministériel à la Sécurité routière balaie d'un revers de la main une importante cause de mortalité : le facteur « infrastructure », présent dans plus de 40 % des cas de mortalité routière.

Or, un rapport commandé par le ministère des Transports indique un « *sous-investissement chronique en matière d'entretien routier* » du réseau national non concédé. Réalisé entre octobre 2017 et février 2018 ce rapport démontre une dégradation de 17 % du réseau. Il donne également le ton sur l'état des ponts : un tiers d'entre eux nécessitent des réparations et 7 % risquent de s'effondrer !

Non, Monsieur le Délégué à la sécurité routière, rouler sur une route dégradée n'est pas un gage de sécurité routière !

Ce rapport démontre également que si les pouvoirs publics n'interviennent pas dans la gestion des chaussées, ce sera 60 % du réseau qui tombera en ruines d'ici 2037 !

La Ligue de Défense des Conducteurs dénonce fermement les propos tenus par le Délégué interministériel à la Sécurité routière qui n'ont d'autre but que de défausser l'Etat de ses responsabilités en matière d'entretien du réseau routier, et d'ostraciser la vitesse pour justifier la politique du tout répressif, oubliant opportunément que pour être efficace, une politique de sécurité routière doit s'appuyer sur trois facteurs : le conducteur, le véhicule...et, évidemment, l'infrastructure, élément-clef de notre sécurité au volant.